

Qu'entend-on par des frais de désignation pour un don accordé à un autre organisme bienfaisance enregistré?

Outre Centraide United Way et PartenaireSanté, plus de 6 500 organismes de bienfaisance sont soutenus chaque année par l'entremise de la CCMTGC. Centraide United Way Canada, en tant que gestionnaire de la campagne, s'appuie sur un réseau fédéré de 58 Centraide United Way (CUW) dans tout le Canada pour l'aider à gérer et à traiter la campagne, ce qui comprend la distribution de fonds à d'autres organismes de bienfaisance enregistrés.

Les frais de traitement des dons désignés à d'autres organismes de bienfaisance enregistrés sont facturés pour recouvrer une partie des dépenses d'administration liées à la réception, au traitement et au transfert des dons aux organismes de bienfaisance.

- Comme chaque CUW fonctionne comme une entité juridique distincte, chacun a sa propre politique en matière de frais de traitement lors de l'envoi de fonds à d'autres organismes de bienfaisance enregistrés.
- Vous trouverez ci-dessous une liste des CUW situés à l'extérieur de la RCN (hors région) qui distribuent plus de 70 % des revenus (hors région) de la CCMTGC désignés à d'autres organismes de bienfaisance enregistrés, ainsi que leurs frais de traitement respectifs. Si votre CUW ne figure pas dans la liste, veuillez communiquer avec votre gestionnaire local ou locale pour cette information. Pour trouver votre CUW, recherchez le code postal de votre lieu de travail [ici](#).

Des frais de traitement ne sont pas facturés pour les dons versés aux bénéficiaires désignés de la campagne, soit Centraide United Way et PartenaireSanté. Cependant, ces derniers sont responsables des coûts liés à la gestion de la CCMTGC. En 2023, ces coûts recouverts représentaient 16 % des revenus totaux de la campagne.

Même si le processus de dons remis à d'autres organismes de bienfaisance enregistrés par l'entremise de la CCMTGC entraîne des frais de désignation, il permet d'effectuer facilement autant de dons récurrents à autant d'organismes caritatifs souhaités en toute simplicité, par retenue à la source régulière en appuyant sa campagne en milieu de travail et de donner en retour à sa communauté en toute anonymité, si désiré.

La désignation reste toutefois l'option privilégiée par plusieurs organismes caritatifs, car ils n'ont pas à engager de frais de collecte de fonds et reçoivent un paiement direct, réduisant ainsi l'utilisation de leurs ressources au minimum et leur permettant d'économiser à long terme.

Centraide United Way	Structure de recouvrement des coûts	Notes
Centraide du Grand Montréal	25 \$, plus 12 % du don désigné	
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches	15 % du don désigné	
United Way Halton & Hamilton	12 \$ par don désigné	
United Way Maritimes	10 % du don désigné	
United Way Northeast Ontario	16 \$ par don désigné	
United Way British Columbia	16 \$ par don désigné	
United Way Calgary and Area	16 \$ par don désigné	
Centraide United Way de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick	5 % du don désigné	
United Way Greater Toronto	16 \$ par don désigné	
United Way Newfoundland and Labrador	10 % du don désigné	
United Way Saskatoon and Area	15 % du don désigné	Frais maximum : 200 \$
United Way Alberta Capital Region	10 % du don désigné	Frais maximum : 100 \$ sur les dons en espèces et les dons ponctuels
United Way Winnipeg	12 \$ par don désigné	
United Way Serving Kingston, Frontenac Lennox and Addington	10 % du don désigné	Frais maximum : 250 \$